



**Pôle
ESS**
PAYS DE
FOUGÈRES

RURALITÉS & PARTICIPATION MÉTHODOLOGIE DU PROJET

Suite aux expérimentations à Val Couesnon -
Antrain et Saint-Georges-de-Reintembault

Méthodologie réalisée
avec le soutien du
Conseil Départemental
d'Ille-et-Vilaine





01. Préambule

5 - 9

02. Synthèse de la méthodologie

10 - 12

03. La méthodologie détaillée

13 - 24

04. En pratique

25 - 27

**05. Illustration d'un projet
devenu réalité : Graines d'Oasis**

28

01. Préambule

Les enjeux liés à la ruralité

De nombreuses communes rurales peinent à conserver leur dynamisme et leur attractivité, et sont confrontées à une perte de leur vitalité. La revitalisation des bourgs ruraux est un enjeu pour ces communes, touchées par des questions de vacance de leurs logements, la fermeture de leurs commerces, le vieillissement de leur population, etc. À ces aspects visibles de la dévitalisation s'ajoute un délitement des liens sociaux, qui est plus difficilement quantifiable. Paradoxalement, ces territoires, disposent d'atouts considérables, qui demandent à être valorisés. Les communes rurales sont des territoires d'avenir, porteurs d'innovations sociales répondant aux enjeux actuels locaux.

C'est pourquoi l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) s'empare de cet enjeu de dévitalisation afin d'apporter des réponses durables aux besoins des territoires ruraux.

Origine de la méthodologie

En 2015, le pôle de développement de l'Économie Sociale et Solidaire du Pays de Fougères a souhaité faire émerger de nouveaux projets dans les communes rurales. Cette volonté se base sur différents constats :

- **L'émergence de projets économiques collectifs sur le territoire visant à répondre à l'enjeu de la revitalisation des communes rurales.**
- **L'absence d'une culture de la participation sur le territoire et une faible mobilisation des habitants.**

Ainsi, ÉcoSolidaireS estime que le territoire du Pays de Fougères, est porteur d'innovations sociales répondant aux enjeux locaux. Les acteurs locaux (élu.es, habitant.es, société civile, etc.), font preuve d'une capacité à s'organiser et à innover insuffisamment valorisée et accompagnée. Le pôle ÉcoSolidaireS, a souhaité répondre à ce besoin de stimuler ce développement endogène. Il considère que la mobilisation, la participation et la capacité à s'organiser sont des leviers pour imaginer, construire et porter des initiatives sources d'un développement économique solidaire susceptible d'améliorer la qualité de vie de tous.

*Remerciements aux acteurs qui ont contribué à cette démarche :
Département d'Ille-et-Vilaine, Commune de Saint-Georges-de-Reintembault, Commune de Val Couesnon - Antrain, Couesnon Marches de Bretagne, Fougères Agglomération, Pays de Fougères Marches de Bretagne (Observatoire), Direction Départementale des Territoires et de la Mer, ADESS du Pays de Morlaix.*

Pour cela, accompagné du département d'Ille et Vilaine, et d'acteurs du développement local (Observatoire du Pays de Fougères, Fougères Agglomération, Couesnon Marches de Bretagne, Direction départementale des territoires et de la mer, etc.), le pôle ÉcoSolidaireS a mené une expérimentation (inspirée par l'ADESS Morlaix) visant à favoriser la participation de la population pour faire émerger des projets collectifs et participatifs. Cette expérimentation a été réalisée entre 2017 et 2019, sur deux communes rurales volontaires du Pays de Fougères : Val Couesnon- Antrain et Saint-Georges-de-Reintembault.

Des espaces d'échanges ont été créés entre les habitants pour qu'ils soient eux-mêmes à l'initiative d'un développement endogène susceptible de répondre à leurs problématiques et à l'enjeu de revitalisation.

La création de cette **méthodologie innovante** fait suite à cette expérimentation, qui a montré ses effets et son efficacité (création d'un café associatif par un collectif d'habitants, développement de dynamiques collectives, renforcement des liens sociaux entre les acteurs des communes, développement d'une culture de la participation sur le territoire, etc.).

Pour + d'infos sur l'expérimentation menée à Saint-Georges-de-Reintembault et à Val Couesnon - Antrain : Retrouvez l'étude de la démarche « Ruralités et participation » sur le site ecosolidaire.org

Objectifs de la méthodologie

Cette méthodologie est à déployer sur des communes rurales volontaires concernées par l'enjeu de revitalisation. Les bénéficiaires de cette méthode sont : les habitants, les communes et les autres acteurs du territoire associés à la démarche.

L'objectif est double :

- **Faire participer la population sur des communes rurales où la culture de la participation reste faible,**
- **Faire émerger des projets économiques, durables et collectifs portés par des habitants.**

Résultats attendus sur les bénéficiaires de la méthodologie

Typologie.s des bénéficiaires	Effets attendus sur les bénéficiaires
Habitants	Renforcement du lien social, implication collective sur un projet, développement d'activités en réponse à leurs besoins.
Commune	Revitalisation du centre-bourg, renforcement de l'attractivité de la commune, développement de nouvelles formes de participations citoyennes sur leur territoire.
Autres acteurs du territoire (EPCI, Département, associations, entreprises)	Permettre le travail en collectif sur un projet de développement local, répondre aux besoins du territoire exprimés par les habitants, renforcement du lien social et de l'interconnaissance, développement économique et social.

Le collectif porteur de la méthodologie

→ Structure envisagée pour la coordination de la démarche

- Pôles de développement de l'Économie Sociale et Solidaire,
- Conseils de développement
- Structures de l'Économie Sociale et Solidaire
- Intégration de la démarche dans la méthodologie des « Révélateurs » portés par les TAgs, ou dans le processus métier des « Fabriques à initiatives »

La structure porteuse de la démarche a un rôle d'animation, de coordination, de suivi du projet, et assure la communication entre les acteurs.rices de la démarche.

→ Organisation interne du projet

Pour le développement de la méthodologie, il est indispensable de s'appuyer sur des acteurs.rices du développement local sur le territoire. La dimension collective et l'ancrage territorial de la démarche est un réel facteur de réussite de la méthodologie.

Ces acteurs pourront s'organiser en **comité de pilotage**, et se réunir au cours de la démarche, pour préparer, suivre le projet dans sa globalité, et échanger sur son avancée. Le comité de pilotage est un lieu d'échanges, de restitutions et de bilan, qui permet de nourrir et de réorienter la méthodologie.

La structure qui coordonne l'action peut également décider d'être accompagnée d'un groupe d'acteurs.rices, plus restreint que le comité de pilotage, qui lui apporte un soutien pour la mise en œuvre stratégique et opérationnelle de l'action.

→ La place de la commune dans le projet

Il est important que la commune sur laquelle se développe la méthodologie soit présente aux comités de pilotage. La commune ne porte pas la démarche, mais est un acteur ressource pour la méthodologie. Elle réalise le lien direct avec le local, a un rôle d'observatrice et de facilitatrice dans le projet (mise à disposition du matériel et de salles pour les soirées, fournitures de pot d'accueil ou de buffet, diffusion et partage de connaissances et d'informations facilitant la réussite des phases du projet, contribution à la communication...). Sa présence est importante pour montrer aux habitant.es leur intérêt et leur soutien au projet, cela met en avant leur volonté d'être à l'écoute de la parole de leurs citoyens.nes.

À noter : dans le cas de l'émergence d'un collectif d'habitant.es, ceux-ci exprimeront des attentes vis-à-vis de la commune pour un soutien financier et technique. Ce point peut être évoqué avec les élu.es lors du choix de la commune cible.

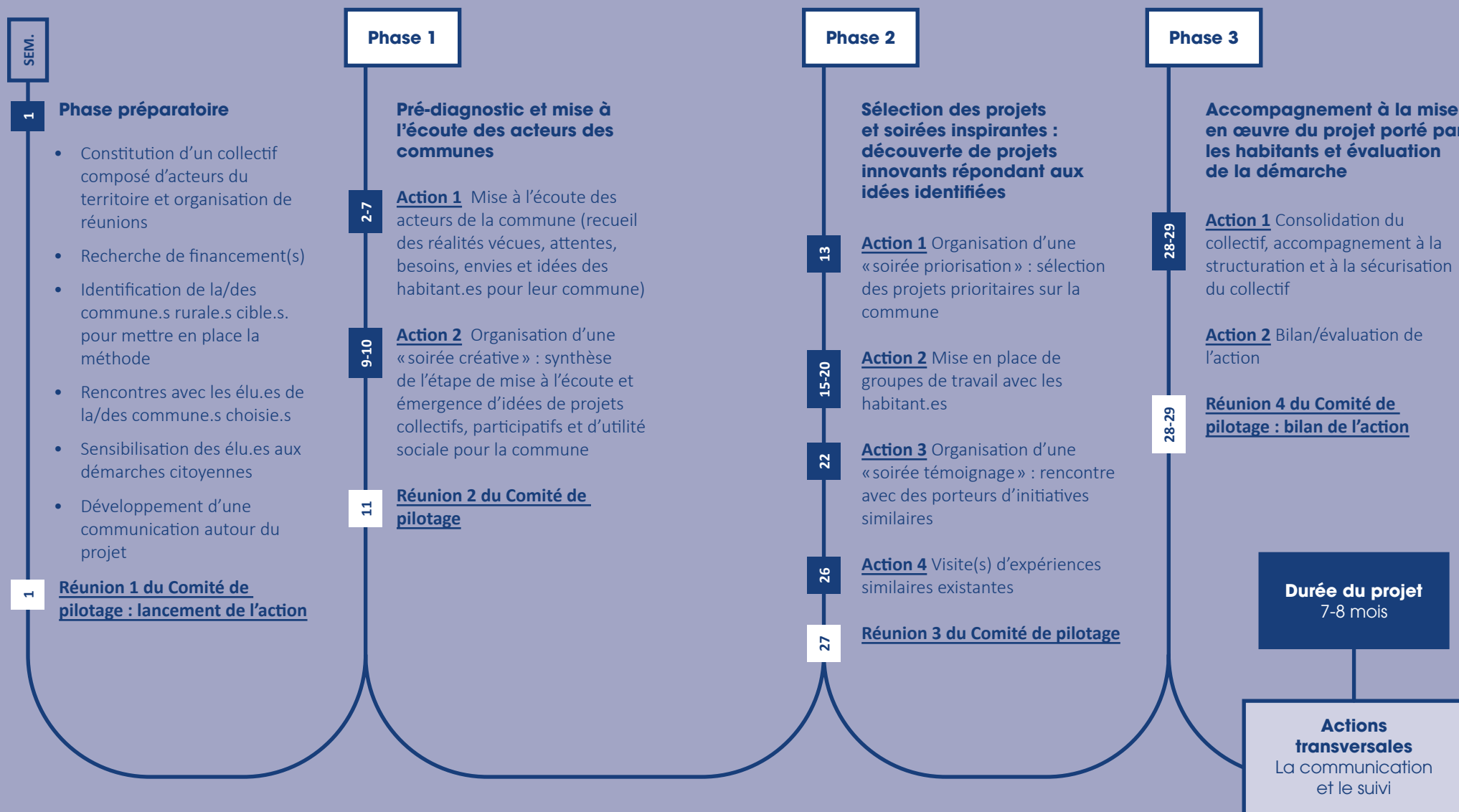
Si le projet est développé simultanément sur plusieurs communes, il est conseillé de constituer un comité de pilotage commun et de mettre en place des **groupes de suivi locaux**. Ces groupes peuvent permettre le suivi et la mise en place du projet adapté aux particularités de chaque commune.

→ Les habitant.es dans le comité de pilotage ?

Les habitant.es peuvent être intégré.e.s au comité de pilotage après la première phase de mobilisation. Leur présence peut être bénéfique à l'avancement et au bon déroulement de la démarche (partage de leurs positions, attentes, questionnements, besoins, maintien de la dynamique...). Dans le cas d'une représentation des habitant.es, il apparaît nécessaire de créer les conditions pour que les habitant.es se sentent à leur place et légitimes de s'exprimer et de participer à ces temps d'organisation (clarification de la place et du rôle de chacun, vigilance sur la posture et le langage utilisé...). Une alternative serait d'associer les habitant.es à l'organisation et au suivi du projet par le biais de groupes de travail mis en place au cours de la démarche.

02. Synthèse de la méthodologie

Cette proposition de méthodologie et de calendrier doit être adaptée au contexte et aux spécificités de chaque territoire



Prérequis identifiés pour la mise en place de la démarche :

↳ Volonté du territoire : envie du territoire d'entrer dans la démarche, de développer des démarches participatives, de faire des choses ensemble. Les envies doivent être d'origines différentes (habitant.es, élu.es, etc.)

Implication des élu.es :

↳ Volonté de développer des démarches participatives, de donner la parole aux habitant.es et leur donner la possibilité d'être acteur de leur commune,

↳ Intérêt des élu.es vis-à-vis de la démarche

↳ Soutien et suivi du projet de la part des élu.es

↳ Financements : avoir des financements pour la démarche

↳ Collectif : besoin d'être accompagné d'acteurs du territoire, pour être au plus près des besoins du territoire : ancrage territorial. Besoin de mobiliser des compétences pour le bon déroulement du projet.

↳ Besoin de « leaders positifs » au sein du collectif.

↳ Solliciter un professionnel pour animer les soirées participatives.

Points de vigilance de la méthodologie identifiés :

↳ Besoin d'un temps d'appropriation de la méthodologie en cas d'essai de la démarche

↳ La méthodologie se déploie au sein d'un territoire communal, il est nécessaire de démarrer l'action en dehors des périodes électorales municipales afin de ne pas apporter de confusion, ni perturber son déroulement

↳ La mobilisation des financements est plus complexe pour ce type de démarche « pour faire émerger des projets »

↳ Le passage d'une logique verticale à une logique horizontale pour les élu.es n'est pas si évident

↳ Mobiliser les habitant.es : les habitant.es sont à convaincre, ce n'est pas dans les habitudes d'être « acteur » de la vie de sa commune

↳ Vigilance sur ce que le projet peut produire : revendications auprès des élu.es, instrumentalisation de la démarche, etc.

↳ Être vigilant à ce que la même place soit donnée à chacun dans les échanges (habitant.es, élu.es)

↳ Maintenir la mobilisation sur du long terme : fidéliser la participation pour favoriser la construction collective

↳ Vigilance sur le nombre de membre du comité de pilotage présents lors des soirées, pour ne pas être en surreprésentation par rapport au nombre d'habitant.es

↳ Vigilance sur la présence d'élus.es lors des soirées pour faciliter l'expression des habitant.es

↳ Ne pas ignorer le passé et le contexte des communes, pour une meilleure compréhension du territoire

03. La méthodologie détaillée

Phase 1

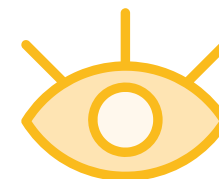
« Pré-diagnostic et mise à l'écoute des acteurs des communes »

Cette phase vise à mobiliser les acteurs de chaque commune (élu.es, habitant.es, représentant.es de structures associatives, entreprises). Elle se concrétise par une action de mise à l'écoute des acteurs de la commune et par l'organisation d'une soirée participative, nommée « soirée créative » permettant l'émergence d'idées et de projets collectifs et d'utilité sociale pour la commune.

→ Objectifs :



Fédérer
les habitant.es



Aller à la rencontre
des habitant.es pour les amener à partager le regard qu'ils portent sur leur commune



Impliquer
les forces vives du territoire (acteurs.rices économiques, associations, élu.es, etc.) et toucher les citoyens éloignés de la culture de la participation.



Faire émerger des idées
de projets collectifs et participatifs

→ Action 1 : Mise à l'écoute des acteurs de la commune

Démarche de terrain qui vise à amener les habitant.es à partager le regard qu'ils portent sur leur commune (envies, besoins, attentes), mais également à identifier les points forts et les points faibles de chaque commune, en vue de faire germer des idées de projets participatifs.

Cette étape représente une forme de communication en présentiel pour la démarche et pour mobiliser les habitant.es.

À faire

- ↳ Construction d'un questionnaire à destination des acteurs.rices des communes
- ↳ S'appuyer sur les forces vives du territoire pour mobiliser
- ↳ Réalisation d'entretiens avec les acteurs.rices de la commune lors de temps de présence dans des lieux stratégiques de la commune pour favoriser la rencontre avec ses acteurs (sortie d'écoles, marché, bibliothèque, mairie, etc.)
- ↳ Prévoir des espaces d'expression pour les acteurs.rices des communes en dehors des temps de présences (ex : diffusion d'un questionnaire en ligne, etc.)
- ↳ S'appuyer sur les élu.es et les technicien.nes des communes pour faciliter la réalisation de cette mise à l'écoute : mise à disposition de salles, partage de contacts, etc.
- ↳ Communiquer autour de la soirée créative

Points de vigilance

- ↳ Les périodes de mi-saisons peuvent être favorables à la mobilisation en présentiel
- ↳ Emmener les participant.es vers des idées de projets citoyens, solidaires et coopératifs n'est pas évident

→ Action 2 : Organisation d'une soirée « créative »

Cette soirée permet à la fois de réaliser un bilan des rencontres réalisées lors de la mise à l'écoute des acteurs.rices de la commune, et de mettre en place un espace d'échanges entre les habitant.es afin de créer de l'intelligence collective, et de faire émerger des idées de projets collectifs et participatifs.

À faire :

- ↳ Cibler un nombre idéal de participant.es
- ↳ Sélectionner un professionnel pour favoriser la participation active des habitant.es
- ↳ S'appuyer sur les acteurs.rices de la commune (habitant.es, élu.es, technicien.nes) pour construire la méthode d'animation à mettre en place, afin de répondre de manière optimale aux spécificités de la commune
- ↳ Prévoir un temps de cadrage de la démarche afin de favoriser sa compréhension : présentation des initiatives citoyennes, clarification du sens de la démarche, de ses objectifs, présentation du déroulé de l'action (s'appuyer sur des documents récapitulatifs à distribuer à chaque début de soirée aux habitant.es)
- ↳ Présélectionner avec les participant.es présent.es les projets qui apparaissent comme prioritaires pour la commune

Points de vigilance :

- ↳ Donner la même place à tous les participant.es dans les échanges
- ↳ Clarification auprès des habitant.es de la place des élu.es dans la démarche et de la posture adoptée par les élu.es au cours des soirées (participation en tant qu'élu.es ou en tant qu'habitant.es)
- ↳ Méthode d'animation proposée : la démarche constitue un cheminement vers le développement d'une dynamique citoyenne, et l'apprentissage de la démocratie participative. Si le public n'est pas sensibilisé aux méthodes d'animation participatives, développer ces animations progressivement afin de ne pas brusquer les habitudes des participant.es
- ↳ Éviter l'organisation de soirées en période d'été
- ↳ La continuité dans la prestation d'animation est importante pour la continuité dans le projet, et la création d'une relation de confiance entre les habitant.es et le professionnel, qui facilite ensuite les échanges et l'avancée du projet

Phase 2

«Sélection des projets prioritaires et soirées inspirantes : découverte de projets innovants répondant aux idées identifiées»

Cette phase consiste en l'animation de temps collectifs avec les habitant.es de la commune permettant de sélectionner les projets à mener en priorité. Elle rend également possible l'apport d'éléments concrets aux habitant.es en leur permettant de s'inspirer d'expériences similaires existantes.

→ Objectifs :



Prioriser

avec les habitant.es des projets sur chaque commune



Identifier des projets similaires

aux thématiques sélectionnées par les habitant.es en vue de solliciter des témoignages d'acteurs ayant déployé de tels projets sur leurs territoires



Apporter des éléments concrets aux habitant.es

au travers l'organisation de soirées témoignages, et l'organisation de visite(s) d'une ou plusieurs structure(s) ayant apporté son témoignage



Constitution d'un groupe porteur d'habitant.es

→ Action 1 : Organisation d'une soirée de sélection de projets prioritaires

Suite à l'émergence par les habitant.es de projets collectifs répondant à leurs besoins lors de la soirée créative, une soirée visant à identifier les projets qui semblent prioritaires est à organiser avec les habitant.es. Il s'agit d'identifier à un moment T, avec les personnes présentes, ce qui crée de l'engouement et qui pourrait réunir un groupe d'habitant.es « pilote ». Les échanges sont ouverts et les idées peuvent évoluer. Les projets non prioritaires sont conservés et constituent une banque à projets pour la commune.

À faire

✎ En amont de la soirée : créer des espaces d'expression autres qu'en présentiel pour permettre aux habitant.es qui ne peuvent pas participer à cette soirée d'exprimer leurs opinions sur les projets à prioriser (sur internet, en mairie, dans les commerces, etc.). Ces éléments pourront ensuite être discutés par les habitant.es présent.es

✎ Proposer la mise en place de groupes de travail suite à ces soirées pour que les habitant.es qui souhaitent aller plus loin dans la réflexion autour de ces projets, puissent réfléchir concrètement aux suites de ces idées

✎ Identification des habitant.es souhaitant participer à ces groupes de travail

Points de vigilance

✎ La sélection des projets identifiés comme prioritaires sur la commune peut être considérée comme subjective aux personnes présentes lors de la soirée

→ Action 2 : Mise en place de groupes de travail avec les habitant.es

La méthodologie est une démarche de réflexions et d'émergence d'idées de projets, ce qui n'apparaît pas toujours comme très concret pour les habitant.es participant.es. Pour apporter des éléments plus concrets, et pour impliquer de

façon plus active les habitant.es à la méthodologie, il apparaît important de mettre en place des groupes de travail. Ceux-ci permettront aux habitant.es, d'être au cœur de l'avancée de la démarche, et d'avancer concrètement sur les idées de projets identifiés comme prioritaires au cours des étapes précédentes.

À faire

- ↳ Organiser un groupe de travail permettant l'organisation des soirées témoignages (identification d'initiatives similaires aux projets déterminés par les habitant.es lors de la soirée précédente, dans l'optique de solliciter les porteurs de ces projets à venir témoigner auprès des habitant.es, choix des horaires de la soirée, communication autour de la soirée, organisation du buffet, etc.)
- ↳ Réalisation en amont d'un « benchmark » pour proposer aux habitant.es des structures qui pourraient potentiellement venir témoigner
- ↳ Organisation d'un groupe de travail visant à avancer concrètement sur les idées de projets identifiés : identification de l'existant sur le territoire qui pourraient venir en appui de ces idées et faciliter leurs mises en œuvre, identifier des lieux possibles, etc.

→ **Action 3 : Organisation d'une soirée inspirante (témoignages)**

Il s'agit d'une soirée de témoignages et d'échanges autour d'initiatives déjà expérimentées sur d'autres territoires. Les habitant.es sont amené.es à échanger avec des porteurs d'initiatives existantes et ont la possibilité de poser des questions très concrètes aux intervenants : apport de réponses concernant la mise en œuvre, le portage, et le fonctionnement de tels projets, etc. Avec cette soirée conviviale, on est dans de l'apport d'idées et d'exemples, qui montre l'étendue des possibilités aux habitant.es.

À faire

- ↳ Sollicitation des témoins préalablement identifiés par les habitant.es lors des groupes de travail
- ↳ À la fin de la soirée : permettre aux habitant.es de choisir la/les structure(s) qu'ils souhaitent visiter

→ **Action 4 : Organisation de visite(s) de structure(s) portant un projet similaire à ceux identifiés par les habitant.es**

Afin d'apporter des éléments plus concrets, les habitant.es sont invité.es à visiter une/des structure(s) ayant apporté leur témoignage pendant la soirée inspirante. Le lieu visité constitue donc un lieu ressource pour les habitant.es qui pourront si besoin le solliciter pour divers conseils, avis, recommandations, etc.

À faire

- ↳ Solliciter la structure à visiter,
- ↳ Réalisation d'un point de situation avec les habitant.es afin d'échanger sur leur volonté de s'impliquer, leurs attentes, leurs envies pour la suite de la démarche

Phase 3

«Accompagnement à la mise en œuvre du projet porté par les habitant.es et évaluation de la démarche»

Si suite à la démarche, un groupe d'habitant.es souhaitant développer un projet se constitue, la méthodologie prévoit une phase de consolidation du collectif d'habitant.es et un accompagnement à la structuration de ce collectif. Cette phase se concrétise par diverses rencontres et échanges avec le collectif d'habitant.es.

→ Objectifs :



Permettre l'autonomisation

du groupe d'habitant.es porteur constitué et développer leur capacité à agir collectivement



Évaluer l'action

→ Action 1 : Accompagnement à la mise en œuvre du projet porté par les habitant.es

Cet accompagnement à la consolidation et à la structuration du collectif se concrétise par divers échanges et rencontres avec les habitant.es en fonction de leurs besoins. Il vise également à apporter de la méthodologie en création de projet à dimension citoyenne en Économie Sociale et Solidaire et Développement Durable.

À faire

↳ Identification des besoins du collectif d'habitant.es

Diverses dimensions pourront être abordées :

↳ **L'éthique** : définir les finalités, les ambitions/identifier les valeurs socles, les principes de fonctionnement

↳ **Les actions** : Le projet et sa traduction en actions : définir les modalités, identifier les besoins, les ressources

↳ **Le collectif** : gestion de la prise de parole, prise en compte des besoins et attentes des participant.es,

↳ **L'organisation** : qui fait quoi, comment, quand, pourquoi : identifier les compétences nécessaires au service du projet

↳ **La gouvernance** : le statut et les obligations liées ; la prise de décision

↳ En amont : identifier les dispositifs d'accompagnement de porteur de projets afin d'orienter si besoin, le collectif vers ces dispositifs.

Points de vigilance

↳ Ne pas se substituer aux dispositifs existants concernant l'accompagnement de porteurs de projets

→ **Action 2 : Évaluation-bilan de la démarche**

Il est important de réaliser une évaluation de la méthodologie. Cela permet de garder une trace de l'action, et d'identifier les points forts, les écueils, et les premiers effets de la démarche. Ces points sont essentiels en cas de volonté d'essaimage de la méthodologie.

Une communication de ce bilan, permettra une valorisation de la méthodologie, et de la participation des habitant.es et des communes à la démarche.

À faire

↳ Rencontres des parties prenantes du projet : membre du comité de pilotage, habitant.es, élu.es pour recueillir leurs ressentis sur la démarche

↳ Rédaction de l'évaluation

↳ Diffusion de ce bilan et valorisation des actions réalisées

Actions transversales

→ **La communication**

La communication sur le projet est indispensable pour la mobilisation des habitant.es. Celle-ci sera facilitée si le sens de la démarche est compris par tous (habitant.es, élu.es, etc.).

À faire

↳ En amont : informer les habitant.es de la proposition d'une démarche participative sur la commune.

↳ Tout au long du projet : informer les habitant.es des différentes étapes de la démarche : soirées, groupes de travail, etc.

↳ S'appuyer sur la vision globale de la démarche qu'offre cette méthodologie, pour faciliter la communication autour du projet : présentation de la démarche, et déroulé de ses étapes, objectifs, calendrier des soirées et des rencontres etc. Ces éléments pourront être communiqués aux habitant.es sous format papier lors de chaque soirée afin que ces temps deviennent des « rendez-vous » pour les participant.es.

↳ S'appuyer sur les réalisations concrètes des communes de Saint-Georges-de-Reintembault et Val Couesnon - Antrain

↳ Prévoir un temps de cadrage au début de chaque soirée pour présenter aux (nouveaux) participant.es la démarche, ses objectifs, les acteurs impliqués dans la démarche, les étapes passées, les étapes futures et les productions des habitant.es.

Points de vigilance

↳ Utiliser des termes simples, compréhensibles et accessibles

↳ Ne négliger aucun canal de communication afin de toucher le maximum de personnes : mail, bulletin municipal, affichage dans le centre bourg, les commerces, les écoles, etc.

→ **Le suivi :**

Les réunions du groupe projet et les comités de pilotage sont des lieux de suivi du projet pour les porteurs de la démarche, et les partenaires. Un suivi peut également être réalisé de manière informelle, entre les acteurs du projet (acteurs du comité de pilotage, élu.es, habitant.es). La réalisation d'un suivi tout au long de la démarche est important pour permettre aux habitant.es souhaitant intégrer la méthodologie en cours, de s'imprégner de la démarche.

.....

À faire

↳ **Identifier les habitant.es** souhaitant s'impliquer de manière plus active et recueil de leurs ressentis sur la démarche

↳ **Faire le point avec les élu.es de la commune** afin de : développer l'interconnaissance ; prendre connaissance de l'évolution des regards des élu.es sur le projet, de connaître leurs besoins ; prendre connaissance d'éléments contextuels ; connaître leurs éventuelles craintes ; partager des informations

↳ **Prévoir une restitution et une communication des comptes rendus des soirées :**

- pour impliquer les habitant.es et valoriser leur production. Cela permettra également aux personnes n'ayant pas pu participer de s'emparer de la démarche (impression des comptes rendus à distribuer à chaque soirée, diffusion sur les sites internet des mairies, etc.)
- pour informer les élus de l'évolution de la démarche.

04. En pratique

| **Coût approximatif de la mise en place du projet : 25 000€ ***

→ **Moyens matériels :**

- Espace de travail avec matériel informatique (ordinateur, imprimante, téléphone)
- Véhicule de service pour les déplacements sur la commune ciblée et la visite « inspirante ».
- Salle de réunion sur la commune ciblée pour les soirées et rencontres habitants, salle de réunion pour les réunions du comité de pilotage

→ **Moyens humains (bénévoles, salariés, volontaires...) :**

La méthodologie nécessite la mobilisation de compétences. Celles-ci peuvent être internalisées au sein de la structure porteuse, ou faire l'objet de prestations. Les membres du comité de pilotage viennent également en appui de ces missions :

Phase	Compétences requises
Mise à l'écoute des habitant.es et présence sur le terrain	Bon relationnel, connaissances en sociologie et techniques d'enquêtes. ↳ Le présentiel est très important dans cette phase de mobilisation.
Animation des soirées et des groupes de travail	Animation participative
Accompagnement spécifique du collectif porteur d'habitant.es	Animation participative, animation de collectif, et en méthodologie de projets

* Une participation de la commune au financement du projet peut être envisagée.

Chaque projet, nécessitera : une bonne coordination des actions, du lien entre les acteurs de la méthodologie, l'animation des comités de pilotage, le suivi et le bilan de l'action... et des témoins bénévoles pour partager leur expérience du projet vécu !

→ **Critères d'évaluation**

Pré-diagnostic et de mise à l'écoute de la parole des acteurs de la commune	↳ Temps passé en communes
	↳ Type de rencontres (collectives, individuelles)
	↳ Lieux des rencontres
Gouvernance	↳ Nombre de réunions du comité de pilotage
	↳ Nombre de réunions du groupe projet
	↳ Nombre de réunions du groupe de suivi local
Soirées	↳ Nombre de personnes mobilisées aux soirées créatives
	↳ Nombre de personnes présentes aux soirées d'identification/inspirantes.
	↳ Nombre de personnes rencontrées lors de la phase de mobilisation.
	↳ Emergence de groupe.s porteur.s à l'issue de la démarche.
	↳ Nombre de personnes présentes aux « soirées inspirantes » et aux visites,
	↳ Nombre de personnes concernées par le projet.
	↳ Comptes rendus des réunions et étapes des projets réalisés.

05. Illustration d'un projet devenu réalité : Graines d'Oasis

Au cœur de la démarche «Ruralités et participation», une dizaine d'habitant.es de Val Couesnon - Antrain ont constitué un collectif avec pour objectif de répondre aux besoins exprimés :

→ **Créer un lieu expérimental générateur de liens sociaux et inscrit dans le développement durable.**

Six mois après la création, l'association Graine d'Oasis a ouvert un café-bar-restaurant, qui compte 119 adhérent.es et constitue un réel lieu d'émergence de projets pour et par la population :

Ateliers, cours d'initiation, jardin partagé, épicerie de produits locaux, échanges de savoir, lieu culturel...

En 2019, 12 ateliers et 15 animations y ont été organisés !

119

adhérent.es

12

ateliers

15

animations







ÉcoSolidaires

Pôle de développement de l'Économie
Sociale et Solidaire du pays de Fougères

36 rue de Nantes
35303 FOUGÈRES
Tél : 02 99 17 05 34

Retrouvez toute l'actualité
ESS du pays de Fougères sur :

www.ecosolidaaires.org

